

Procès verbal du conseil d'école du mardi 7 novembre 2023.

Présents :

- Mme LESTURGEZ, enseignante de PS-MS
- Mme CLEMENT Audrey, Atsem en PS-MS
- Mme BERNASSE, enseignante de GS-CP
- Mme DORR , ATSEM en GS-CP
- Mme CORBEL Anaïs, enseignante en CE1-CE2
- Mme GOMES DE OLIVEIRA, enseignante en CM1-CM2 assurant la décharge de direction, excusée
- Mme CARDON, enseignante en CM1-CM2

Les représentants de parents d'élèves : mesdames NORBERT Laura, BEZIE Fiona, VAN HYFTE Alexandra, SANTONI Amélie

- M.LAMOUREUX, maire de la commune de Fresnoy en Thelle
- Mme GUYON, ADJOINTE aux affaires scolaires
- Mme BOUCHET Julie, psychologue de l'éducation nationale
- Mme BACQUET, déléguée départementale de l'Education Nationale, excusée
- M.BUTEL, inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Gouvieux, excusé

L'ordre du jour :

1. Installation du conseil d'école
2. Présentation et vote du règlement intérieur
3. Effectifs et organisation des classes
4. Cycle natation – APQ
5. APC –Aide aux élèves (RASED)
6. Bilan de la coopérative scolaire
7. Le projet d'école
8. Les évaluations
9. Les actions pédagogiques
10. Bilan exercices sécurité

1. Installation du conseil d'école

Il avait été décidé et voté que le vote ne se ferait que par correspondance. Le dépouillement des bulletins de vote s'est déroulé le vendredi 13 octobre 2023 à 17h00 en présence de Mmes Bézie, Corbel et Bernasse.

Le taux de participation est de 44,52 %. Le nombre d'inscrits est de 146, le nombre de votants est de 65. Il y a eu 8 bulletins nuls et 57 bulletins exprimés.

Un bulletin est considéré comme nul dès l'instant où il y a une marque distinctive.

Les représentants de parents élus sont :

- Mme NORBERT Laura, Mme BEZIE Fiona, Mme VAN HYFTE Alexandra, Mme SANTONI Amélie en tant que titulaires.

Merci à elles pour leur engagement au sein de l'école.

Les parents d'élèves élus au conseil d'école ou au conseil d'administration sont membres à part entière de ces instances participatives : ils ont une voix délibérative. Ils peuvent par ailleurs assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des enfants.

2. Présentation et vote du règlement intérieur

Les membres du conseil d'école ont été destinataires au préalable du règlement intérieur. Lecture des ajouts : programme PHARE (prévention dans la lutte contre le harcèlement scolaire) et art R 411-11-1 donnant la possibilité de suspendre l'accès de l'établissement à un élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de 5 jours.

Mme Bouchet, faisant partie de l'équipe ressource de la circonscription précise que les élèves de CP au CM2 ont bénéficié d'une intervention au mois de septembre et qu'il est également prévu une intervention auprès des parents.

Les élèves bénéficient à partir du CP de 10 heures d'enseignement spécifique concernant la lutte contre le harcèlement scolaire.

Le Règlement a été voté à l'unanimité.

3. Effectifs et organisation des classes

Classe de PS-MS : 23 élèves 12 PS-11 MS. M.WALTON Nicolas a remplacé Mme LESTURGEZ la première période de l'année. Mme LESTURGEZ est de retour depuis la veille.

Mme LESTURGEZ accueille les GS tous les après-midi de 13h30 à 15h00. ATSEM : Audrey CLEMENT

Classe de GS-CP : 24 élèves 9 GS- 15 CP enseignante Mme Bernasse ATSEM : Emilie DORR

Classe de CE1-CE2 : 28 élèves 10 CE1-18 CE2 enseignante Mme Corbel

Classe de CM1-CM2 : 23 élèves 9 CM1-14 CM2 enseignantes Mme GOMES DE OLIVEIRA Mme Cardon.

D'où un effectif de 98 élèves.

Les maternelles de la classe de Mme Lesturgez entrent par le deuxième portail dans la rue de Lamberval.

Les GS entrent par le hall d'entrée et les classes de ce1-ce2/cm1-cm2 ainsi que les CP par le portail principal.

Les maternelles de Mme Lesturgez ont leur propre cour et les GS vont en récréation avec les autres élèves de maternelle.

Les CP jouent dans la cour avec les autres élèves d'élémentaire.

Depuis le lundi 16 octobre, un seul portail est ouvert dans la cour du fait du passage du plan vigipirate au niveau URGENCE ATTENTAT.

La communication avec les familles se fait par l'intermédiaire du cahier de liaison. Depuis la rentrée, nous avons accès à l'ENT (ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL) où les devoirs sont notés. C'est un outil qui permet de communiquer avec les familles. Un code d'accès a été remis aux familles, nous vous demandons de vous connecter. Peu de parents se sont connectés. Un rappel sera fait auprès des parents pour s'approprier l'outil.

4. Natation et APQ

La classe de CM1-CM2 va à la piscine de Chambly le lundi de 14h40 à 15h20. Le bus part à 14h15 et le retour se fait vers 15h45. Le cycle natation a débuté le lundi 18 septembre et se terminera le lundi 11 décembre.

Les classes de GS-CP et CE1-CE2 iront à la piscine le jeudi de 10h20 à 11h00 à partir du jeudi 4 avril jusqu'au jeudi 27 juin 2024.

C'est la municipalité qui finance cette activité. Nous remercions les parents accompagnateurs qui se rendent disponibles pour nous accompagner.

Les APQ : activités physiques quotidiennes

La mesure 30 minutes d'activité physique quotidienne (30' APQ) s'inscrit dans le cadre de la démarche **École promotrice de santé**. Les formes que peuvent prendre les « **30 minutes d'activité physique quotidienne** », sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludiques.

Pendant les temps de récréation, des jeux sont à disposition des élèves pour favoriser l'activité physique : ballons, cerceaux, cordes à sauter.

5. APC ET RASED

Les activités pédagogiques complémentaires se déroulent le lundi, le mardi et vendredi de 16h30 à 17h15. Cette première période a été une aide aux élèves à besoin (accompagnement à la lecture et à l'écriture) et à la fin de la rédaction d'un livre écrit par les élèves.

Pour les prochaines périodes, elles serviront à mettre en place le conseil d'élève puis à la réalisation d'un projet collectif autour de l'écriture.

La parole est donnée à Mme Bouchet, psychologue de l'éducation nationale. Le RASED : réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficultés scolaires est composé d'une enseignante spécialisée, Mme Doroz et de la psychologue scolaire, Mme Bouchet. Les interventions des membres du RASED peuvent se faire de manière individuelle après accord des parents, en petits groupes ou au sein de la classe en complément et en collaboration avec l'enseignant de la classe.

6. Bilan de la coopérative scolaire

Charges 8521,17

Produits 8 192,76

Résultat de l'année -328,41

La coopérative sert à participer à des activités :

- sorties au théâtre, musées
- achat de matériel
- achat de livres
- participation à des prix ou concours (les incorruptibles, concours kangourou)
- jardinage...

7. Le projet d'école.

Lors de l'année scolaire 2021-2022, les représentants de parents d'élèves, les enseignants et la collectivité territoriale se sont réunis afin de définir ensemble les axes du projet d'école. Trois axes majeurs ont été retenus :

- l'épanouissement

- le travail

- le respect

Projet Notre Ecole Faisons La Ensemble : montage d'un dossier pour l'équipement d'un Fab Lab

: imprimante 3D , 1 machine à coudre, des cartes micro bit, 1 découpeuse vinyle, 1 kit Dremel, 1 scie à chantourner

Un Fab Lab (laboratoire de fabrication) est un lieu ouvert au public où il est mis à disposition toutes sortes de machines-outils pour la conception et la réalisation d'objets, comme des imprimantes ou des scanners 3D.

Ce sont des espaces de rencontre et de création collaborative.

8. Les évaluations

Les évaluations nationales ont eu lieu du 11 au 22 septembre. Elles concernent les élèves de CP, de CE1 et de CM1

Les résultats de ces évaluations sont remis lors d'un rendez-vous individuel avec les familles. Tous les parents ont été d'ores et déjà reçus.

Les élèves de GS , CE2 et CM2 ont également passés des évaluations académiques.

Ces évaluations permettent d'évaluer les axes de progrès et de mettre en place les actions nécessaires.

Les livrets (du CP AU CM2) seront remis chaque trimestre. Des rendez-vous seront proposés aux familles pour le premier trimestre.

Remise du carnet de suivi des apprentissages (de la PS à la GS) chaque semestre.

9. Les actions pédagogiques

Le fil rouge tout au long de l'année est « les 4 éléments »

Le jour de la rentrée, le musicien Sébastien nous a proposé **une rentrée en musique**. Il nous a fait découvrir les percussions corporelles et nous avons appris une chanson.

Le mardi 3 octobre, nous avons participé à l'opération « **Nettoyons la nature** » et nous avons ramassé 10 kg de déchets.

Pour la semaine du goût, le mardi 17 octobre, nous nous sommes rendus à l'INFA de Gouvieux

Coût du transport 350 euros financé par la coopérative scolaire.

Bibliothèque : Chaque mois, les classes se rendent à la bibliothèque pour découvrir un thème et y emprunter un livre. Nous vous demandons de faire attention aux livres prêtés et en cas de perte, il sera demandé aux familles de le remplacer. Merci à Béatrice, notre bibliothécaire pour son investissement.

Le prix des incorruptibles : La mission de l'Association Le Prix des Incorruptibles est de permettre à tous les enfants et adolescents de prendre goût à la lecture

Au mois de mai, un vote a lieu sur le livre préféré des élèves.

Coût de l'adhésion : 30 euros+384,14 la sélection des livres euros. Le prix des incorruptibles est financé entièrement par la coopérative scolaire.

Commémoration du 11 novembre : les élèves sont invités à participer à cette commémoration qui aura lieu le vendredi 10 novembre. Rendez-vous devant la mairie à 16h30 où un goûter est proposé aux enfants avant la commémoration.

Mme Cardon propose que des élèves lisent des lettres de poilus, il sera également confectionner des bleuets et des figurines porte-bonheur « Nénette et Rintintin »

Les élèves pourront bénéficier d'une sortie au théâtre de Chambly :

Le jeudi 1^{er} février 2024 : les élèves de maternelle et de CP assisteront au spectacle TOUBOUGE à la salle Josiane Balasko de Chambly. Le coût est de 161 euros pour le théâtre et de 105 euros pour le transport. La coopérative financera l'intégralité de cette sortie.

Classes d'eau : Chaque classe monte un projet autour de l'eau. Celui-ci se fait sur 5 jours ou 10 demi-journées pour les classes de maternelle. L'agence régionale de l'eau peut accorder une subvention de 700 € par classe auquel peut s'ajouter une subvention de la Thelloise de 1 000 €. Ce projet a pour objectif de responsabiliser les élèves à l'importance de cette ressource et de devenir des éco citoyens. Cette classe d'eau est prévue pour les CE/CM en période 3 et pour les maternelles/CP en période 5.

Après-midi jeux de société : A chaque fin de période, en conseil des maîtres, nous avons décidé de mettre en place ces moments, pour développer : le sens de l'observation, aiguïser sa logique et sa mémoire, exercer sa motricité fine, apprendre à attendre son tour, explorer sa créativité, enrichir son vocabulaire et ses connaissances générales, apprendre à perdre et à gagner, à gérer sa frustration.

En période 2, il n'y aura pas d'après-midi jeux de société mais en cinquième période, il y en aura deux.

Projet chorale au collège pour les élèves de CM1-CM2. Les élèves de CM1-CM2 se rendent à pied tous les 15 jours au collège de Neuilly en Thelle . M.GUITTERME, professeur de musique au collège met en place une chorale. Une classe élémentaire et une classe de collège de PONT STE MAXENCE participe à ce projet. Il y aura une représentation courant du mois de mai-juin au collège de Neuilly en Thelle et une sur Pont Ste Maxence.

La photo de classe aura lieu vendredi 10 novembre.

10. Bilan exercice sécurité

Exercice alerte incendie fait le 28 septembre 2023. Tous les élèves étaient au point de rassemblement en 2'28''

Il a été installé un boîtier PPMS en élémentaire et en maternelle. Si l'alarme est déclenché en maternelle, un signal parvient en élémentaire et vice versa.

L'exercice intrusion prévu en octobre a été reporté suite aux événements d'ARRAS.

QUESTIONS :

Un marché de Noël aura-t-il lieu ? Oui, la salle des fêtes a été réservée pour le **vendredi 15 décembre**. Les enfants fabriqueront des objets pour le marché et ils chanteront. Une tombola est proposée par les représentants de parents d'élèves. Tout le monde peut participer à celle-ci. Une lettre de remerciements sera faite par les CM pour remercier les partenaires. Une grille pour afficher les partenaires participants est demandée à la mairie. La case de tombola sera au prix de 1€. Proposition de mettre un gros lot acheté par la coopérative. Vente de biscuits lors du marché de Noël : il est demandé de bien notifier la liste des allergènes.

Le **gouter de Noël** aura lieu le jeudi 21 décembre, c'est la municipalité qui offre le goûter. La coopérative offrira un livre à chaque enfant. Pour cette fin d'année, les enfants bénéficieront d'une séance de cinéma offerte par la coopérative scolaire.

M.Lamoureux annonce que la femme de ménage a pris sa retraite précipitamment.

Séance close à 20h25.